



Kanton Bern
Canton de Berne

BIZ Berufsberatungs- und Informationszentren
OP Centres d'orientation professionnelle

Voies de formation après l'école obligatoire



Sites internet

Orientation professionnelle du canton de Berne:
www.be.ch/cop

Orientation professionnelle suisse:
www.orientation.ch

Impressum

Rédaction: OP du canton de Berne, Services centraux
Édition: 6^e révision, juin 2024

Cette brochure peut être téléchargée gratuitement sur le site:
www.be.ch/op-publications

Voies de formation après l'école obligatoire

Avant-propos

Jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, le chemin à suivre est relativement simple pour les élèves : les choix à opérer dépendent des résultats obtenus et les jeunes sont bien encadré·e·s par le personnel enseignant.

La suite s'avère un peu plus compliquée, une multitude de voies de formation leur étant offerte. Afin que le paysage de la formation ne ressemble pas à un labyrinthe sans issue, des spécialistes de l'orientation professionnelle ont élaboré cette brochure qui décrit brièvement les principales filières, les niveaux de formation et les solutions de rechange. Le contenu revêt un caractère indicatif, car les changements peuvent se produire très vite dans le monde de la formation. C'est pourquoi il est conseillé de se renseigner directement auprès des établissements de son choix pour obtenir les toutes dernières informations.

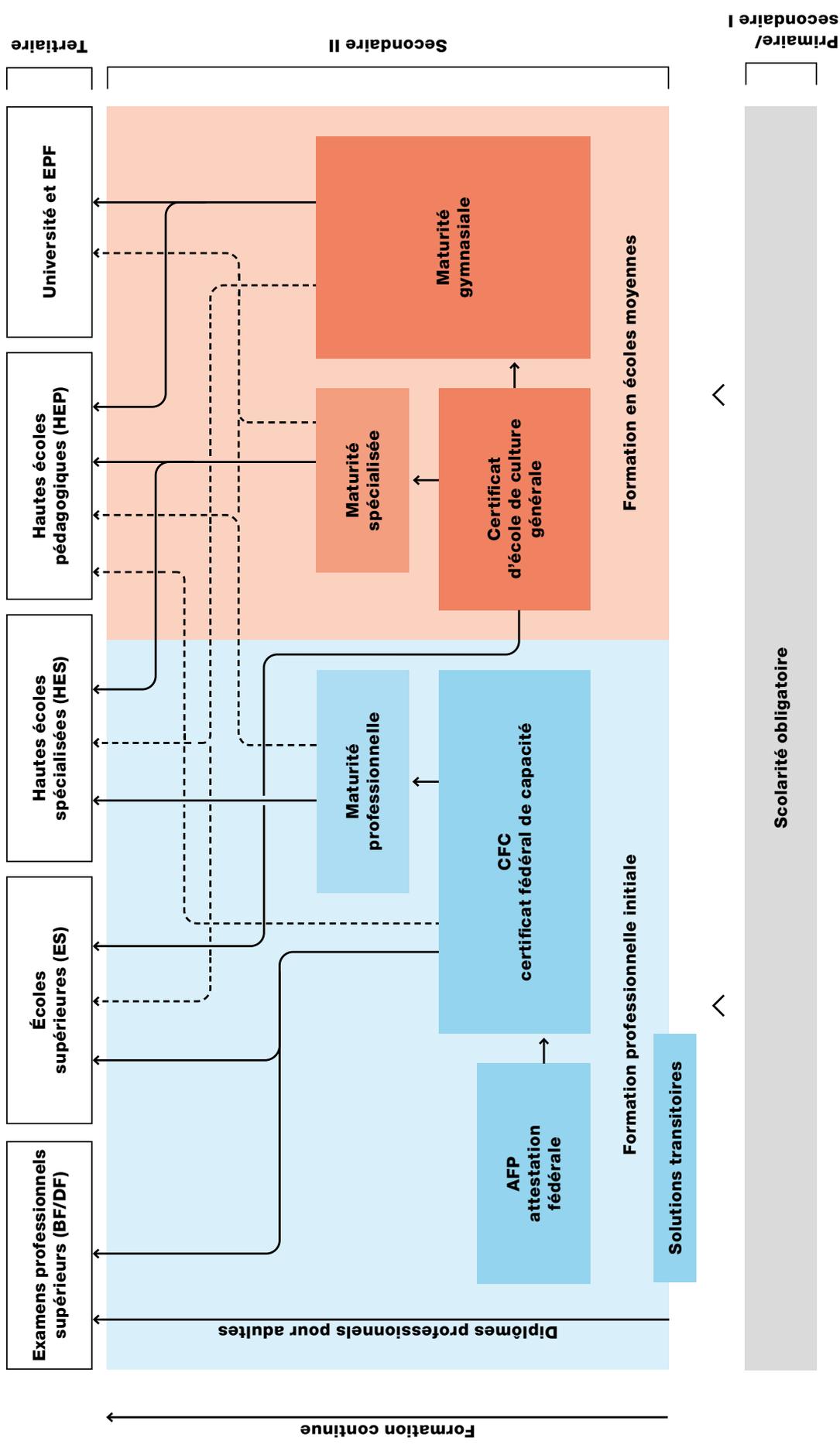
Les détails sur les plans d'études, les conditions d'admission, les délais d'inscription, les coûts, etc. peuvent également être consultés sur les sites internet www.orientation.ch ou www.be.ch/inc.

Les spécialistes de l'orientation professionnelle se tiennent bien sûr à disposition pour compléter ces informations et accompagner les jeunes dans leurs découvertes, les aider si nécessaire à trouver les informations les plus adéquates.

Nous espérons que cette brochure sera utile aux jeunes, à leurs parents, aux enseignantes et enseignants !

L'équipe de rédaction

1	Formations du secondaire II	6
1.1	Formation professionnelle initiale en entreprise (CFC et AFP)	6
1.2	Formation professionnelle initiale en école (CFC et AFP)	7
	Domaine arts visuels	8
	Domaine commercial	9
	Domaine technique	10
	Domaine santé-social	11
1.3	Maturité professionnelle intégrée ou post CFC	12
1.4	Formation générale: école de culture générale	13
1.5	Formation générale: gymnase	14
1.6	Formation générale: sport-culture-études	15
2	Solutions transitoires	18
2.1	12 ^e année à l'école secondaire	18
2.2	Année scolaire de préparation professionnelle (APP)	19
2.3	APP Plus	20
2.4	Préapprentissage	21
2.5	Semestre de motivation (SEMO) standard	22
2.6	Semestre de motivation (SEMO) plus	23
2.7	Autres solutions	24
	Séjour linguistique	24
	Séjour au pair	24
	12 ^e année linguistique (DAL)	24
	Écoles privées	24
	Stages de longue durée	24
3	Réorientations et passerelles	26
3.1	La formation professionnelle accélérée (maturité-CFC)	26
3.2	Accès aux hautes écoles spécialisées (HES) pour les détenteur-trice-s d'une maturité gymnasiale	26
3.3	Accès aux hautes écoles spécialisées (HES) santé-social pour les détenteur-trice-s d'une maturité professionnelle non spécifique	27
3.4	Accès aux universités, à la haute école pédagogique (HEP) et aux écoles polytechniques fédérales (EPF) pour les détenteur-trice-s d'une maturité professionnelle ou spécialisée (Passerelle Berne et Jura)	27
4	Formations tertiaires	29
4.1	Examens professionnels fédéraux (brevets et diplômes fédéraux)	29
4.2	Écoles supérieures (ES)	29
4.3	Hautes écoles spécialisées (HES)	30
4.4	Hautes écoles pédagogiques (HEP)	31
4.5	Universités et écoles polytechniques fédérales (EPF)	31
5	Formation continue	33
6	Adresses	34



- Accès direct (en fonction de la filière de formation ou d'études, une procédure d'admission peut exister)
- Voies de formation nécessitant une qualification complémentaire (par ex. stage professionnel, examen d'entrée, passerelle, année propédeutique)

1 Formations du secondaire II

1.1

Formation professionnelle initiale en entreprise (CFC et AFP)

La formation professionnelle initiale en entreprise, ou apprentissage, est le moyen le plus utilisé en Suisse pour accéder à une qualification professionnelle certifiée par un titre officiel. Elle est réglementée par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation). Composée d'une partie pratique acquise au sein d'une entreprise, d'une partie théorique comprenant des branches professionnelles et de culture générale, ainsi que de cours interentreprises permettant d'acquérir un savoir-faire de base, elle permet d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC). Il existe environ 180 métiers dans lesquels il est possible de se former par cette voie. Les diverses activités à assimiler lors de la formation sont répertoriées dans l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de chaque profession ainsi que dans le plan de formation respectif. La durée de la formation est de 3 ou 4 ans, selon les secteurs d'activité.

Parallèlement à un apprentissage ou suite à l'obtention d'un CFC, les jeunes peuvent préparer une maturité professionnelle qui leur donnera accès aux HES (hautes écoles spécialisées).

Destinée aux personnes qui ne répondent pas aux exigences scolaires d'un apprentissage habituel, une formation professionnelle initiale de 2 ans, davantage axée sur le savoir-faire pratique, aboutit à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Actuellement, environ 60 professions sont concernées, mais l'offre s'ouvre continuellement à de nouveaux métiers.

Admission

Ce sont les entreprises formatrices qui choisissent leurs apprenti·e·s. Dans tous les cas :

- Il faut avoir achevé sa scolarité obligatoire.
- L'entreprise doit bénéficier d'une autorisation cantonale de formation.
- Un contrat écrit doit être envoyé à l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle.
- L'entreprise peut poser des conditions supplémentaires (stage probatoire, tests d'aptitudes internes ou externes, etc.).

Durée

- 2 ans pour l'AFP
- 3 ou 4 ans pour le CFC selon le métier choisi

Titre délivré

- Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)
- Certificat fédéral de capacité (CFC)

Et après ?

- Vie active
- Certificat fédéral de capacité (CFC), suite à une AFP
- Maturité professionnelle post CFC
- Brevets et diplômes fédéraux
- Écoles supérieures
- Hautes écoles spécialisées

Formation professionnelle initiale en école (CFC et AFP)

Pour certaines professions, il est possible d'accomplir la totalité de la formation en école à plein temps. Elle se compose d'une partie pratique qui se déroule dans des ateliers de l'école ou en stages externes, et d'une partie théorique comprenant des branches professionnelles et de culture générale. Comme pour l'apprentissage traditionnel en entreprise, cette variante permet l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC) et dure 3 ou 4 ans selon la profession.

Dans la partie francophone du canton de Berne, la formation professionnelle initiale en école est possible dans certains métiers des domaines des arts visuels, du commerce, de la santé et du social, ainsi que de la technique.

Parallèlement à la formation ou après l'obtention d'un CFC, il est possible de préparer une maturité professionnelle qui donnera accès aux HES.

Actuellement, deux formations par attestation (AFP) sont possibles en école à plein temps : opérateur·trice en horlogerie et praticien·ne en mécanique. Ces filières sont destinées aux personnes qui ne répondent pas aux exigences scolaires d'un apprentissage habituel en école.

Renseignements complémentaires concernant les conditions d'admission, la durée et les titres délivrés selon l'école choisie : voir pages suivantes.

L'apprentissage c'est

- 3 à 4 jours par semaine en entreprise
- 1 à 2 jours par semaine à l'école professionnelle
- Des cours interentreprises
- Une activité rémunérée
- 5 semaines de vacances par année au minimum (jusqu'à l'âge de 20 ans)

L'apprentissage en école c'est

- Un enseignement pratique dans les ateliers, laboratoires ou salles de travail de l'école
- Un enseignement théorique à l'école
- Des stages en entreprise ou en institution
- Une activité en principe non rémunérée
- 12 à 13 semaines de vacances

Formation professionnelle initiale en école: domaine arts visuels

La formation dans le domaine des arts visuels permet d'apprendre les bases théoriques de la communication et de la création visuelle tout en acquérant une expérience et des connaissances professionnelles solides par le biais de travaux pratiques. Dans la partie francophone du canton de Berne, l'École d'Arts Visuels de Bienne prépare, en 4 ans, au certificat fédéral de capacité (CFC) de graphiste, interactive media designer, médiaticien-ne et photographe. Pour la formation de graphiste, la maturité professionnelle intégrée est obligatoire et un stage de 6 mois est prévu durant la formation. Pour les trois autres formations, la maturité professionnelle est en option. Les cours de maturité sont dispensés en bilingue (français-allemand).

Toutes les candidates et tous les candidats doivent passer le test d'aptitude en arts visuels de la maturité professionnelle. Il est exigé par l'orientation «arts visuels et arts appliqués» de la maturité professionnelle.

D'autres professions artistiques en école existent dans les autres cantons romands (bijou-
tier-ère-joaillier-ère, céramiste, danseur-euse interprète, créateur-trice de vêtements, dessi-
nateur-trice en architecture d'intérieur, graveur-euse, polydesigner 3D).

Graphiste

Admission

- À titre préparatoire, une formation artistique préliminaire sous forme de cours peut être avantageuse.
- Réussite du concours d'entrée, constitué de trois parties:
 - a) Réalisation d'un dossier, selon les consignes données par l'école
 - b) Les meilleurs dossiers sont retenus et leurs auteur-trice-s invité-e-s à passer un examen sur place
 - c) Entretien professionnel et de motivation

Durée

- 4 ans

Titre délivré

- Certificat fédéral de capacité (CFC), avec maturité professionnelle en arts visuels et arts appliqués

Et après?

- Vie active
- Brevets et diplômes fédéraux
- Écoles supérieures
- Hautes écoles spécialisées

Interactive media designer, médiaticien-ne et photographe

Admission

- Scolarité obligatoire terminée
- Intérêt prononcé pour la création
- Personnalité curieuse, créative et motivée
- Réalisation d'un travail personnel selon consignes
- Entretien de motivation

Durée

- 4 ans

Titre délivré

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de interactive media designer, médiaticien-ne ou photographe
- Maturité professionnelle en arts visuels et arts appliqués (en option)

Et après?

- Vie active
- Autre maturité professionnelle post CFC
- Brevets et diplômes fédéraux
- Écoles supérieures
- Hautes écoles spécialisées

Formation professionnelle initiale en école: domaine commercial

Les écoles de commerce du canton de Berne proposent deux filières de formation.

La première voie (3 ans) mène au CFC. La formation est intégrée à la pratique professionnelle et un stage pratique de 4 semaines minimum doit avoir lieu à la fin de la deuxième année de formation.

La deuxième voie (4 ans) mène au CFC avec maturité professionnelle commerciale, type Économie. Dans cette variante, la formation est partiellement intégrée à la pratique professionnelle et un stage pratique d'un an a lieu à l'issue des trois ans de formation en école.

Une troisième filière est proposée par le ceff COMMERCE, à Tramelan, aux élèves issus du niveau P (prégymnasial). Cette variante permet d'obtenir un CFC avec maturité professionnelle commerciale, type Économie, en trois ans. Les études alternent entre formation en école à plein temps et pratique en bureau de formation.

La réforme de la formation commerciale est entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2023. L'élément central de cette réforme est le passage de l'enseignement scolaire d'une orientation par matière à une orientation par compétences opérationnelles.

Admission

- Les conditions d'admission dépendent des résultats obtenus lors du 1^{er} semestre de la dernière année de scolarité obligatoire (bulletin de janvier) et de la filière dans laquelle se trouve l'élève; ces conditions peuvent varier selon les années.

Se renseigner sur www.orientation.ch

> Formations > Rechercher une formation

Durée

- 3 ans pour le CFC, possibilité 2+1 existant à La Neuveville et au ceff COMMERCE (2 ans en école à plein temps + 1 an de stage en entreprise), monolingue ou bilingue
- 4 ans pour le CFC et la maturité professionnelle commerciale, type Économie ou Économie multilingue
- 3 ans pour le CFC et la maturité professionnelle commerciale, type Économie ou Économie multilingue; possibilité spécifique au ceff COMMERCE (élèves issus de section P)

Titre délivré

- Certificat fédéral de capacité (CFC)
- CFC et maturité professionnelle commerciale, type Économie
- CFC et maturité professionnelle commerciale, type Économie multilingue

Et après ?

- Vie active
- Maturité professionnelle commerciale post CFC
- Maturité gymnasiale (accès en 2^e année)
- Brevets et diplômes fédéraux
- Écoles supérieures
- Hautes écoles spécialisées

Formation professionnelle initiale en école: domaine technique

Certaines professions des domaines techniques peuvent être apprises en école à plein temps. Dans la partie francophone du canton de Berne, il est possible de suivre une formation en école dans les professions techniques suivantes: automaticien·ne, dessinateur·trice·constructeur·trice industriel·le, dessinateur·trice en construction microtechnique, électro·nicien·ne, électronicien·ne en multimédia, horloger·ère, informaticien·ne, mécanicien·ne de production, médiaticien·ne, micromécanicien·ne, monteur·euse·automaticien·ne, opér·ateur·trice en informatique, polymécanicien·ne, qualicien·ne en microtechnique pour l'obtention du CFC, opér·ateur·trice en horlogerie et praticien·ne en mécanique pour l'AFP.

Admission

- Scolarité obligatoire terminée
- Inscription auprès de l'école selon les délais fixés
- Procédure de sélection (stages, tests d'admission, etc.); pour certaines sections où la demande est supérieure au nombre de places de formation, la procédure de sélection se transforme en concours
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec l'école

Durée

- 2 ans pour l'AFP
- 3 ou 4 ans pour le CFC
- 3 à 5 ans pour le CFC et la maturité professionnelle, orientation Technique, architecture et sciences de la vie, selon la profession choisie

Titre délivré

- Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)
- Certificat fédéral de capacité (CFC)
- Maturité professionnelle orientation Technique, architecture et sciences de la vie
- Maturité professionnelle orientation Technique, architecture et sciences de la vie multilingue

Et après?

- Vie active
- Certificat fédéral de capacité (CFC), suite à une AFP
- Maturité professionnelle post CFC
- Brevets et diplômes fédéraux
- Écoles supérieures
- Hautes écoles spécialisées

Formation professionnelle initiale en école: domaine santé-social

La partie francophone du canton de Berne offre la possibilité de suivre, en école à plein temps, les formations d'assistant-e en soins et santé communautaire et d'assistant-e socio-éducatif-ve pour l'obtention d'un CFC.

Les programmes de formation proposés pour ces deux professions favorisent l'alternance de cours théoriques et de pratique par le biais de stages en entreprise (home, clinique, hôpital, institution sociale, crèche).

Admission

- Scolarité obligatoire terminée
- Inscription auprès de l'école selon les délais fixés
- Procédure de sélection (examen, entretien, tests d'admission éventuels); si la demande est supérieure au nombre de places de formation, la procédure de sélection se transforme en concours
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec l'école

Durée

- 3 ans pour le CFC uniquement
- 3 ans pour le CFC et la maturité professionnelle orientation Santé-Social

Titre délivré

- Certificat fédéral de capacité (CFC)
- Maturité professionnelle orientation Santé-Social

Et après ?

- Vie active
- Maturité professionnelle post CFC
- Brevets et diplômes fédéraux
- Écoles supérieures
- Hautes écoles spécialisées

1.3

Maturité professionnelle intégrée ou post CFC

Le certificat fédéral de maturité professionnelle est un titre complémentaire au CFC, requis pour poursuivre des études dans une haute école spécialisée (HES). Il n'est pas possible de s'inscrire à la maturité professionnelle sans avoir parallèlement ou préalablement effectué une formation menant à un CFC. La formation consiste en un supplément de culture générale et s'acquiert durant l'apprentissage en entreprise ou en école (version intégrée), ou après l'obtention du certificat fédéral de capacité (version post CFC).

Dans la partie francophone du canton de Berne, un cours de préparation (facultatif) est destiné aux apprenti·e·s des deux dernières années de formation professionnelle initiale (dès la 2^e ou 3^e année, selon la profession) et aux titulaires d'un CFC qui désirent entrer en classe de maturité professionnelle post CFC (voir www.bbz-cfp.ch et www.ceff.ch).

La maturité professionnelle permet d'approfondir la formation générale et les connaissances spécialisées et ainsi de remplir les conditions pour étudier dans une haute école spécialisée (HES).

Admission

- Se renseigner sur www.orientation.ch
> Formations > Rechercher une formation

Durée

- 3 à 4 ans en version intégrée à l'apprentissage
- 1 an en version post CFC
- 2 ans en cours d'emploi en version post CFC

Titre délivré

- Maturité professionnelle (orientation choisie)

Et après ?

- Vie active
- Brevets et diplômes fédéraux
- Écoles supérieures
- Hautes écoles spécialisées
- Passerelle Berne et Jura pour entrer dans une haute école pédagogique, une université, une école polytechnique fédérale

Il existe 5 orientations

- Technique, architecture et sciences de la vie
- Nature, paysage et alimentation
- Économie et services
- Arts visuels et arts appliqués
- Santé et social

Dans la partie francophone du canton de Berne, 4 orientations en version intégrée ou post CFC sont proposées

- Technique, architecture et sciences de la vie
- Économie et services
- Arts visuels et arts appliqués
- Santé et social

Formation générale : école de culture générale

1.4

La formation s'adresse en particulier à qui désire suivre les formations supérieures des domaines de la santé, du travail social et de la pédagogie. Elle permet ainsi d'approfondir sa culture générale, de développer des connaissances spécifiques, d'épanouir sa personnalité, de renforcer ses compétences sociales et, par le biais de stages, d'acquérir une première expérience dans les domaines professionnels envisagés.

La maturité spécialisée s'effectue après l'obtention du certificat de culture générale. Il s'agit d'un complément de formation d'une année, dont le contenu est essentiellement constitué de stages et de cours de spécialisation (santé, travail social ou pédagogie : voir www.gbjb.ch/ecg).

L'ECG propose également, dans le cadre d'une collaboration au sein de l'espace BEJUNE, d'autres filières en arts visuels et musique, selon le nombre de candidat·e·s intéressé·e·s. L'admission, en plus des exigences communes à toutes les filières, est soumise à des conditions particulières telles que tests d'aptitudes et entretien de motivation.

Les élèves peuvent suivre, à Bienne, un cursus bilingue allemand-français d'une durée de trois ans dans les domaines de la santé, du travail social ou de la pédagogie.

En raison de changements dans le plan d'études cadre suisse et dans le règlement sur la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale, la formation en ECG dans le canton de Berne a été adaptée. Pour de plus amples informations : www.be.ch/ecg

Admission

- Se renseigner sur www.orientation.ch
> Formations > Maturités, écoles d'enseignement général > Certificat de culture générale, maturité spécialisée

Durée

- 3 ans (certificat de culture générale)
- 3 ans et 24 à 40 semaines de stage, selon la filière choisie (maturité spécialisée orientation santé ou travail social)
- 3 ans et 25 semaines de cours théoriques sur le site du Gymnase de Bienne et du Jura bernois, plus 8 à 10 semaines de stage linguistique et en milieu scolaire (maturité spécialisée orientation pédagogie)

Titre délivré

- Certificat de culture générale
- Maturité spécialisée option santé, travail social ou pédagogie

Et après ?

- Maturité gymnasiale (accès en 2^e année)
- Écoles supérieures
- Hautes écoles spécialisées
- Hautes écoles pédagogiques
- Passerelle Berne et Jura pour entrer dans une université, une école polytechnique fédérale

Formation générale : gymnase

Les études gymnasiales permettent aux élèves d'acquérir de solides connaissances fondamentales et de développer leur capacité d'analyse et de synthèse. Le certificat de maturité gymnasiale prépare à la poursuite d'études supérieures, notamment dans les universités et les écoles polytechniques fédérales.

Le programme met l'accent sur différents centres d'intérêt. Il est constitué de disciplines fondamentales obligatoires (français, allemand, 3^e langue, mathématiques, biologie, chimie, physique, histoire, géographie, introduction à l'économie et au droit, arts visuels ou musique, sport), d'une option spécifique (latin, anglais, italien, espagnol, biologie et chimie, physique et applications des mathématiques, économie et droit, philosophie/pédagogie/psychologie, arts visuels, musique) et d'une option complémentaire à choix (physique, chimie, biologie, applications des mathématiques, informatique, histoire, géographie, philosophie, enseignement religieux, économie et droit, pédagogie/psychologie, arts visuels, musique ou sport).

Aucun établissement ne peut proposer la palette complète d'options spécifiques et d'options complémentaires, c'est pourquoi le choix d'une option spécifique détermine souvent celui du lieu de formation. Une maturité bilingue (français-allemand) est proposée dans le gymnase francophone du canton. Sous certaines conditions, il est aussi possible de faire une maturité bilingue français-italien. Les élèves qui suivent cette formation fréquentent un gymnase tessinois lors de leur troisième année de formation.

Une réforme de la maturité gymnasiale est en cours. Pour davantage d'informations, voir : www.be.ch/gymnase > Évolution des écoles moyennes > Évolution de la maturité gymnasiale au niveau suisse

<p>Admission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se renseigner sur www.orientation.ch > Formations > Maturités, écoles d'enseignement général > Maturité gymnasiale <p>Durée</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 ans 	<p>Titre délivré</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de maturité gymnasiale reconnu par la Confédération - Certificat de maturité gymnasiale reconnu par la Confédération, mention Maturité bilingue français-allemand ou français-italien <p>Et après ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hautes écoles spécialisées (stage dans le domaine concerné nécessaire) - Hautes écoles pédagogiques - Universités, écoles polytechniques fédérales
--	---

Formation générale : sport-culture-études

1.6

Un programme de soutien particulier est offert aux jeunes suivant un apprentissage ou inscrit·e·s dans les écoles du secondaire II, qui ont du talent en sport, musique ou danse. Pour être admises, les personnes doivent démontrer qu'elles ont le potentiel nécessaire pour se distinguer au niveau national. Les sociétés sportives, les enseignant·e·s de musique ou des expert·e·s vérifient que cette condition soit remplie.

Les jeunes souhaitant plutôt faire une formation professionnelle en entreprise doivent trouver un·e employeur·euse acceptant leurs absences régulières pour les besoins du sport ou de l'activité culturelle en question.

En cas d'admission au programme, il est possible d'aménager les horaires et de disposer ainsi d'une plus grande latitude pour combiner formation et contraintes d'entraînements, de répétitions et de compétitions.

Cependant, suivre une formation de ce type demande une forte motivation, d'importants efforts et une certaine facilité d'apprentissage, l'élève devant rattraper seul·e les cours auxquels elle ou il n'a pu assister.

Admission

- Les conditions d'admission varient selon les filières (sport/culture) et les écoles : se renseigner sur le site www.biel-bienne.ch > Thèmes A-Z > École > Sport-Culture-Études.
- Les conditions d'admission pour le gymnase, l'école de commerce ou l'école professionnelle doivent également être remplies.

Durée

- La durée de la formation est adaptée aux besoins de la filière choisie et aux capacités scolaires de l'élève. Elle peut varier de 3 à 6 ans.

Titre délivré

- Selon la voie scolaire/professionnelle choisie (certificat fédéral de capacité, maturité professionnelle, certificat de maturité gymnasiale)

Et après ?

- Carrière dans le sport ou la culture
- Vie active
- Maturité professionnelle post CFC
- Brevets et diplômes fédéraux
- Écoles supérieures
- Hautes écoles spécialisées
- Universités, écoles polytechniques fédérales





2.1

12^e année à l'école secondaire

Sous certaines conditions (motivation et comportement irréprochable), les élèves peuvent prolonger leur scolarité obligatoire à l'école secondaire en accomplissant :

- une 12^e année dans une classe de 11^e degré, à la suite d'un redoublement antérieur, en vue d'accomplir le programme complet de la scolarité obligatoire
- une 11^e année supplémentaire (redoublement volontaire) pour obtenir les résultats qui permettront de suivre la formation envisagée

Remarque: avoir suivi le programme de 11^e degré est important pour être bien préparé·e à entrer dans une formation professionnelle ou scolaire du secondaire II.

Admission

- Admission décidée par la direction de l'établissement fréquenté sur demande écrite des parents

Durée

- 1 an

Titre délivré

- Aucun

Et après?

- Formation professionnelle initiale
- Formation générale en école

Année scolaire de préparation professionnelle (APP)

2.2

L'année scolaire de préparation professionnelle est destinée aux élèves sans solution de rattachement après la 11^e année, c'est-à-dire au terme de leur scolarité obligatoire. Elle vise principalement l'accès à une formation professionnelle initiale.

Il existe deux types d'APP: l'APP Pratique et formation générale (APF), orientée vers la pratique, et l'APP Pratique et intégration (API), permettant aux jeunes récemment arrivé·e·s en Suisse d'acquérir des connaissances en français et de se familiariser avec la culture suisse.

Admission

- Il faut être sans solution à la fin de la scolarité obligatoire, avoir été inscrit·e par la maîtresse ou le maître de classe, avoir réfléchi à son orientation professionnelle, être motivé·e par une nouvelle année scolaire et avoir besoin d'un soutien particulier.
- Pour l'API: avoir au moins le niveau linguistique A1 à l'oral et à l'écrit
- Les demandes d'admission (formulaire électronique à remplir par la maîtresse ou le maître de classe et documents annexes) sont à envoyer durant les semaines 13 à 18 (formulaire électronique voir sous www.be.ch/solutions-transitoires > Inscription aux solutions transitoires).

- L'admission en section intégration peut se faire à tout moment de l'année scolaire pour les jeunes venant d'arriver en Suisse, selon les places disponibles. Pour les détenteur·trice·s d'un permis N, l'inscription se fait directement auprès de l'APP section intégration. Les autres doivent s'annoncer au service d'aiguillage (www.be.ch/service-aiguillage).

Durée

- 1 an

Titre délivré

- Certificat de fin de cours de l'école

Et après ?

- Formation professionnelle initiale

Le programme APP Plus est destiné aux adolescent-e-s sans solution de raccordement après la 11^e année. Cette offre s'adresse aux élèves qui ont besoin d'un accompagnement intensif pour s'intégrer dans le monde du travail. Elle comprend un enseignement individualisé mettant l'accent sur l'encouragement des compétences clés. Elle allie formation, stages d'information professionnelle et travail dans des entreprises, et vise à encourager les jeunes sur le plan social, émotionnel, manuel et scolaire afin de les préparer au monde du travail.

Admission

- Ne pas avoir de place d'apprentissage ou de place dans une école postobligatoire, être enthousiaste à l'idée d'effectuer un stage d'information professionnelle en entreprise une semaine sur deux, avoir besoin d'encouragement, d'accompagnement et d'un soutien intensif
- L'inscription s'effectue de la semaine 13 à la semaine 18, via le service d'aiguillage (voir le site www.be.ch/service-aiguillage), une inscription directe n'est pas possible.
- L'inscription peut être faite par les responsables légaux, l'orientation professionnelle, l'école secondaire, les services sociaux, le tribunal des mineur-e-s ou par une autre institution.

Durée

- 1 an

Titre délivré

- Certificat de fin de cours de l'école

Et après?

- Formation professionnelle initiale

Préapprentissage

2.4

Le préapprentissage s'adresse aux jeunes à l'aise dans la pratique, qui ont un projet sans avoir trouvé de place d'apprentissage ou qui n'ont pas encore le niveau suffisant pour entrer en formation. Il leur offre l'occasion de faire leurs premières expériences pratiques et, en parallèle, d'améliorer leurs connaissances scolaires. Les personnes en préapprentissage travaillent trois jours par semaine dans une entreprise et suivent les cours de l'école professionnelle les deux jours restants.

Admission

- Avoir 15 ans révolus
- Être motivé-e pour travailler dans une entreprise et à l'école
- Habiter dans le canton de Berne
- Être engagé-e comme préapprenți-e par une entreprise
- Le contrat de préapprentissage doit être approuvé par la Section francophone de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne (OMP). Une fois le contrat approuvé, la personne en formation est affectée à l'école professionnelle qui enseigne le domaine concerné et qui est la plus proche de l'entreprise formatrice.

Durée

- 1 an

Titre délivré

- Attestation de fin de préapprentissage

Et après ?

- Formation professionnelle initiale (dans la même ou dans une autre profession)

Semestre de motivation (SEMO) standard

Le semestre de motivation (SEMO) standard s'adresse aux adolescent·e·s et jeunes adultes sans solution au terme de leur scolarité obligatoire ou suite à une rupture de contrat d'apprentissage. Ce programme soutient les personnes motivées qui souhaitent s'engager dans une formation professionnelle initiale ou dans la recherche d'une place de travail.

Admission

- Être sans solution une fois la scolarité obligatoire terminée ou suite à une rupture de contrat de formation
- Avoir entre 15 et 25 ans
- Être motivé·e pour (re-)trouver une place de formation
- Habiter dans le canton de Berne
- L'inscription peut s'effectuer toute l'année via le service d'aiguillage (voir le site www.be.ch/service-aiguillage). Une inscription directe n'est pas possible.

Durée

- 6 mois, possibilité de prolonger jusqu'à 1 an selon les situations

Titre délivré

- Aucun

Et après ?

- Formation professionnelle initiale

Semestre de motivation (SEMO) plus

2.6

Le semestre de motivation (SEMO) plus s'adresse aux jeunes qui n'ont pas de diplôme du degré secondaire II, qui ne sont pas encore prêt-e-s à entrer dans le monde du travail et qui ont un besoin élevé d'encadrement. Dans le cadre du SEMO plus, les jeunes développent leurs compétences pratiques et personnelles ainsi qu'une aptitude de base au travail.

Admission

- Ne pas avoir de diplôme du degré secondaire II
- Avoir entre 15 et 25 ans
- Être motivé-e par le programme
- Avoir besoin de beaucoup de soutien individuel
- Habiter dans le canton de Berne
- L'inscription est possible toute l'année et s'effectue via le service d'aiguillage (voir le site www.be.ch/service-aiguillage). Une inscription directe n'est pas possible.

Durée

- 22 mois au maximum

Titre délivré

- Aucun

Et après ?

- Formation professionnelle initiale

Autres solutions

Séjour linguistique

Le séjour linguistique donne la possibilité d'approfondir les connaissances dans une langue étrangère en la pratiquant au quotidien tout en suivant des cours dans une école. S'il constitue une expérience personnelle enrichissante, un séjour linguistique peut représenter en outre un atout important lors de la recherche d'une place de formation professionnelle, durant la formation et pour toute la suite du parcours professionnel.

Séjour au pair

La jeune fille ou le jeune homme au pair participe au quotidien à la garde d'enfants et aux diverses activités domestiques. Outre le bénéfice personnel qu'il représente, ce séjour effectué dans une autre région linguistique permet de se perfectionner dans une autre langue, en la pratiquant au sein de la famille tout en ayant la possibilité de suivre des cours en parallèle.

12^e année linguistique (DAL)

Il est possible de répéter le 11^e degré dans une classe alémanique de même section pour approfondir ses connaissances en allemand et découvrir d'autres horizons. Cette offre, organisée par le canton de Fribourg, s'adresse aux élèves ayant terminé leur 11^e degré. Pour bénéficier de la gratuité de ce programme, il est nécessaire de l'effectuer dans un autre canton que celui de résidence. Attention, le nombre de places est limité et la priorité est accordée aux élèves du canton de Fribourg.

Pour plus d'informations, contacter le centre d'orientation professionnelle le plus proche ou consulter le site www.orientation.ch/sejours ou www.fr.ch/12e-annee-linguistique

Écoles privées

Les cours en école privée peuvent faciliter l'entrée en formation professionnelle puisqu'ils permettent de compléter ses connaissances générales, de renforcer ses connaissances linguistiques et d'acquérir de nouvelles compétences (p. ex. dans les branches commerciales et artistiques). Il est par exemple possible d'effectuer une 12^e année en école privée.

Stages de longue durée

Les stages de longue durée sont l'occasion de découvrir un métier en vivant une expérience pratique enrichissante, tout en se familiarisant avec le monde professionnel. Le stage professionnel (de longue durée) est une solution marginale. Quand cela est possible, il est préférable de choisir une solution alternative en lien avec le milieu scolaire (préapprentissage, APP) ou de veiller à maintenir une activité de type scolaire (cours de soutien en mathématiques, langues, etc.).

Pour plus d'informations, consulter les sites www.swiss-schools.ch et www.orientation.ch/perfectionnement



3 Réorientations et passerelles

3.1 La formation professionnelle accélérée (maturité-CFC)

Les titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'un titre jugé équivalent ont la possibilité d'effectuer un apprentissage dont la durée peut être raccourcie. La formation professionnelle accélérée est possible, aussi bien en entreprise qu'en école de métiers, et permet l'obtention d'un certificat fédéral de capacité. L'enseignement ne porte que sur les branches professionnelles, la culture générale étant considérée comme acquise.

Pour le domaine technique: www.way-up.ch

Pour les autres domaines: www.orientation.ch/formation > Apprentissage > Apprentissage après une maturité gymnasiale

3.2 Accès aux hautes écoles spécialisées (HES) pour les détenteur·trice·s d'une maturité gymnasiale

Les titulaires d'une maturité gymnasiale souhaitant accéder à une haute école spécialisée doivent préalablement effectuer un stage de 12 semaines à 1 année en entreprise ou en institution, dans un domaine correspondant aux études visées.

Des modules complémentaires spécifiques remplacent le stage dans les domaines suivants: d'une part la santé (modules complémentaires santé) et d'autre part la technique et sciences de l'ingénieur·e (modules complémentaires techniques).

Technique: www.bfh.ch > Études > Cours préparatoires + Passerelle > Passerelle Technique et informatique

Santé: www.he-arc.ch > Formation > Bachelor > Santé > Année Propédeutique Santé

Autres: www.hes-so.ch > Bachelor > Modalités d'admission > J'ai obtenu un diplôme suisse > Brochure « Étudier en Bachelor à la HES-SO. Accès à la HES-SO pour les détenteurs et détentrices de la maturité gymnasiale »

Accès aux hautes écoles spécialisées (HES) santé-social pour les détenteur·trice·s d'une maturité professionnelle non spécifique

3.3

Option santé: les étudiant·e·s qui ne bénéficient pas d'un titre spécifique du domaine « santé » doivent accomplir des modules complémentaires (théorie et pratique) dans leur canton de domicile.

Option social: les étudiant·e·s qui ne bénéficient pas d'un titre spécifique du domaine « travail social » sont soumis·es à un examen d'aptitudes professionnelles et doivent justifier d'une expérience professionnelle. En outre, il est vivement recommandé de participer à une séance d'information.

www.hes-so.ch

Accès aux universités, à la haute école pédagogique (HEP) et aux écoles polytechniques fédérales (EPF) pour les détenteur·trice·s d'une maturité professionnelle ou spécialisée (Passerelle Berne et Jura)

3.4

Les cours préparatoires, effectués sur un an à temps partiel, permettent aux titulaires d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée de se présenter à un examen spécifique organisé au niveau fédéral. Les exigences de cet examen fédéral sont fondées sur le plan d'études des gymnases.

gjbj.ch/passerelle



Examens professionnels fédéraux (brevets et diplômes fédéraux)

4.1

Les examens professionnels fédéraux sont l'aboutissement de formations par lesquelles les titulaires de CFC peuvent améliorer leurs qualifications et se spécialiser. Pour certaines professions, il n'existe pas de formation professionnelle supérieure de ce type. En règle générale, la préparation aux examens professionnels fédéraux se fait en emploi, dans des établissements privés. Une expérience professionnelle de plusieurs années figure parmi les conditions d'admission aux examens.

Dans la partie francophone du canton de Berne ainsi que dans les cantons environnants, il est actuellement possible de se préparer à l'obtention d'un large éventail de brevets fédéraux (BF) et de diplômes fédéraux (DF).

www.orientation.ch > Professions > Professions BF, DF, ES > Professions de la formation professionnelle supérieure

Écoles supérieures (ES)

4.2

Les écoles supérieures complètent une formation acquise par apprentissage ou forment des spécialistes dans un domaine particulier. Elles offrent une formation plus étendue que les brevets et diplômes fédéraux et préparent aux fonctions de cadres moyen-ne-s. Elles sont axées sur les besoins pratiques des entreprises et sont présentes dans de nombreux domaines. La majorité des formations ES se déroulent à plein temps, mais certaines écoles offrent la possibilité de se former en cours d'emploi.

Dans le canton de Berne, il est possible de se former dans les secteurs suivants :

- technique (technicien·ne ES en systèmes industriels et technicien·ne ES en génie mécanique, à Bienne)
- agriculture et économie forestière (forestier·ère ES, à Lyss)
- bois (technicien·ne ES en technique du bois, spécialisations : construction en bois, industrie du bois / commerce, menuiserie-ébénisterie, à Bienne)
- santé (infirmier·ère ES à St-Imier, ambulancier·ère ES à Berne)

Dans les cantons voisins (JU, NE), il est possible de suivre des formations dans les domaines suivants :

- construction
- technique du bâtiment
- métaux-machine-horlogerie
- informatique
- économie-administration-tourisme
- vente et achat
- enseignement-social
- création-artisanat d'art

Informations détaillées sur les différentes filières ES (conditions d'admission, durée, débouchés, etc.) ainsi que les coordonnées des différentes écoles : www.orientation.ch/ecoles-superieures

4.3

Hautes écoles spécialisées (HES)

Les hautes écoles spécialisées ont pour objectif de former des cadres supérieures ou du personnel hautement qualifié pour des tâches à responsabilités.

La HES du canton de Berne propose des formations dans les domaines suivants :

- agronomie et forêt
- arts, performance et design
- bois, génie civil et architecture
- informatique, numérisation et data science
- life sciences et sciences alimentaires
- management, leadership et économie d'entreprise
- marketing et communication
- santé, digital health et public health
- sport et technologie du sport
- technique, énergie et mobilité
- travail social

La plupart des formations sont dispensées en allemand.

www.bfh.ch > Études

À cela s'ajoutent les offres des cantons voisins (JU, NE) :

- santé
- ingénierie
- gestion
- conservation-restauration
- musique

Informations détaillées sur les différentes filières HES (conditions d'admission, durée, etc.) ainsi que les coordonnées des diverses écoles : www.orientation.ch/hes

Hautes écoles pédagogiques (HEP)

4.4

Les hautes écoles pédagogiques assurent la formation du personnel enseignant des écoles publiques. La HEP BEJUNE est constituée de 3 sites de formation : Bienne, La Chaux-de-Fonds et Delémont. Son fonctionnement est régi par un concordat intercantonal. Les cycles d'études proposés (bachelor ou master) permettent ensuite de travailler dans l'enseignement préscolaire et primaire, secondaire ou spécialisé. Les trois sites géographiques se répartissent les différentes filières. Les titres décernés permettent, en principe, d'enseigner partout en Suisse.

Informations détaillées sur les différentes formations dispensées à la HEP (conditions d'admission, durée, etc.), ainsi que les coordonnées des diverses écoles : www.orientation.ch > Formations > Hautes écoles > 3 types de hautes écoles : HES, HEP, HEU > Hautes écoles pédagogiques HEP

Universités et écoles polytechniques fédérales (EPF)

4.5

La Suisse compte 10 universités cantonales, dont 4 francophones (Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel), 5 alémaniques (Bâle, Berne, Lucerne, Saint-Gall, Zurich) et une italo-phonie au Tessin, auxquelles s'ajoutent les deux écoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich. La formation de base universitaire comprend 2 cursus d'études : le bachelor (baccalauréat universitaire, 3 ans) suivi du master (maîtrise universitaire, 2 ans). Le cursus complet bachelor + master dure ainsi en principe 5 ans. Les universités et EPF dispensent également des formations postgrades.

Informations détaillées sur les différentes filières universitaires (conditions d'admission, durée, etc.), ainsi que les coordonnées des diverses écoles : www.orientation.ch/uni et www.swissuniversities.ch



La formation continue désigne l'ensemble des cours suivis après l'obtention d'un premier certificat de formation. Il peut s'agir de perfectionnements pour compléter ses compétences professionnelles, ou pour acquérir de nouvelles connaissances et aptitudes.

Sur orientation.ch, une base de données répertorie environ 20 000 offres de formations continues et de perfectionnements dans toute la Suisse, y compris les offres universitaires. Certains cours aboutissent à un diplôme reconnu, d'autres simplement à une attestation de l'institution de formation.

www.orientation.ch/perfectionnement

Formations du secondaire II

Formation professionnelle initiale

Office des écoles moyennes
et de la formation professionnelle
section francophone (OMP)
Chemin des Lovières 13
2720 Tramelan
Tél. 031 636 16 40
www.be.ch/omp

École d'Arts Visuels Berne
et Bienne
Rue de la Gabelle 21
2503 Bienne
Tél. 032 344 20 10
www.sfgb-b.ch

Bildung Formation
Biel-Bienne (BFB)
Place Robert-Walser 9
2501 Bienne
Tél. 032 328 30 00
www.bfb-bielbienne.ch

ceff Centre de formation professionnelle
Berne francophone
Rue Baptiste-Savoie 33
2610 St-Imier
Tél. 032 942 43 43
www.ceff.ch

Centre de Formation
Professionnelle (CFP)
Rue Wasen 5
2500 Bienne
Tél. 032 344 37 52
www.bbz-cfp.ch

École supérieure
de commerce de Bienne
Rue du Débarcadère 8
2503 Bienne
Tél. 032 327 06 06
www.gbjb.ch/esc

École supérieure
de commerce La Neuveville
Route de Neuchâtel 7
2520 La Neuveville
Tél. 032 751 21 77
www.esclaneuveville.ch

Maturité professionnelle

Bildung Formation
Biel-Bienne (BFB)
Place Robert-Walser 9
2501 Bienne
Tél. 032 328 30 00
www.bfb-bielbienne.ch

ceff COMMERCE
Chemin des Lovières 4
2720 Tramelan
Tél. 032 942 62 00
www.ceff.ch/commerce

ceff INDUSTRIE
Rue Baptiste-Savoie 26
2610 St-Imier
Tél. 032 942 43 44
www.ceff.ch/industrie

ceff SANTÉ-SOCIAL
Rue de la Clé 44
2610 St-Imier
Tél. 032 942 62 62
www.ceff.ch/sante-social

Centre de Formation
Professionnelle (CFP)
Rue Wasen 5
2502 Bienne
Tél. 032 344 37 52
www.bbz-cfp.ch

École supérieure
de commerce La Neuveville
Route de Neuchâtel 7
2520 La Neuveville
Tél. 032 751 21 77
www.esclaneuveville.ch

École supérieure
de commerce de Bienne
Rue du Débarcadère 8
2503 Bienne
Tél. 032 327 06 06
www.gbjb.ch/esc

École de culture générale

ECG de Bienne et du Jura bernois
Rue du Débarcadère 8
2503 Bienne
Tél. 032 327 06 06
www.gbjb.ch/ecg

Gymnase

Gymnase de Bienne et du Jura bernois
Rue du Débarcadère 8
2503 Bienne
Tél. 032 327 06 06
www.gbjb.ch/gym

Sport-culture-études

Michael Gabi
Service des sports
Rue Centrale 60
2501 Bienne
Tél. 032 326 14 62
www.biel-bienne.ch

Solutions transitoires

Année scolaire de préparation professionnelle (APP)

Centre de Formation
Professionnelle (CFP)
Chemin de la Ciblerie 45
2503 Bienne
Tél. 032 366 72 90
www.bbz-cfp.ch

ceff ARTISANAT
Rue Pré Jean-Meunier 1
2740 Moutier
Tél. 032 942 43 70
www.ceff.ch/artisanat

APP Plus

Centre de Formation
Professionnelle (CFP)
Chemin de la Ciblerie 45
2503 Bienne
Tél. 032 366 72 90
www.bbz-cfp.ch

Préapprentissage

ceff COMMERCE
Chemin des Lovières 4
2720 Tramelan
Tél. 032 942 62 00
www.ceff.ch/commerce

Semestre de motivation

PORT34 AG
SEMO/MOVE SIB
Chemin du Coin 8
2504 Bienne
Tél. 032 374 46 81
www.port34.ch

**Voies de formation
après l'école obligatoire**

OP Bienne

Rue Centrale 64
2503 Bienne
Tél. 031 635 38 38
op-bienne@be.ch

OP Tramelan

Chemin des Lovières 13
2720 Tramelan
Tél. 031 635 38 99
op-tramelan@be.ch

Services centraux

Bremgartenstrasse 37
3012 Berne
Tél. 031 633 81 00
op@be.ch